

BH Bank - Signature d'un avenant au contrat Plan Epargne logement classique

Un avenant au contrat afférent au Plan Epargne logement classique a été signé le 25 décembre 2019, au ministère des Finances par Ridha Chalhoun, ministre des Finances et Hichem Rebai, directeur général de la BH Bank.

Cet avenant porte sur :

- 1- L'institution d'une nouvelle catégorie d'épargne logement dénommée « P » plafonnée à 30.000 DT.
- 2- Le relèvement des plafonds des crédits normaux et ce comme suit :

- Régime 4 ans : Montant du crédit normal = 3 x l'Epargne capitalisée.
- Régime 5 ans : Montant du crédit normal = 3,5 x l'Epargne capitalisée.
- Régime 6 ans : Montant du crédit normal = 4 x l'Epargne capitalisée.

Ces deux mesures viennent élargir l'offre habitat de la Banque en donnant l'opportunité au tunisien détenteur d'un Plan Epargne Logement d'accéder à une enveloppe de crédit plus importante en phase avec l'évolution du coût du logement.

Lors de sa prise de parole, le ministre des Finances, a rappelé les efforts fournis par la BH BANK permettant l'accès à la propriété à toutes les catégories socio-professionnelles avec des conditions alléchantes et inégalées sur le site bancaire national.

De son côté, Hichem Rebai a mis l'accent sur le rôle historique et stratégique qu'a joué la BH BANK durant les quatre décennies de son existence pour la concrétisation de la politique de l'Etat dans le secteur de l'habitat.

Dans ce même ordre d'idée le directeur général a rappelé que la Banque a participé au financement de plus que 600 mille logements soit près de 30 % du parc immobilier Tunisien. De même, il a insisté sur la volonté de la banque de poursuivre sa stratégie d'accompagnement et de financement de tout tunisien et ce à travers des offres personnalisées adaptées à toutes les catégories sociales.

Source : Business News